

Les départs des personnels administratifs, techniques et d'encadrement

Projection à long terme du système éducatif

→ Sur la période 2004-2013, 40 % des 216 944 personnels titulaires administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé ; ingénieurs, personnels techniques et administratifs de recherche et de formation ; et de bibliothèque, payés sur le budget du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – section scolaire et supérieur – au cours de l'année scolaire 2003-2004 et en activité dans les établissements et les services du ministère, devraient partir définitivement. Cela correspond en moyenne à 8 730 départs par an, dont 81 % à 55 ans ou plus et 87 % à 50 ans ou plus. Sous la double hypothèse de recrutements compensant exactement les départs et de nouveaux recrutés ayant la même répartition par âge que les personnels recrutés actuellement, la répartition par âge de ces personnels serait plus équilibrée dans dix ans. Les personnels de direction et d'inspection en activité sont au nombre de 16 315. Les départs dans les dix prochaines années devraient concerner 64 % d'entre eux, soit une moyenne d'environ 1 040 départs par an. Les conditions de recrutement de ces personnels expliquent l'âge moyen élevé et, par conséquent, l'importance des départs, dont 96 % auraient lieu à 55 ans ou plus.

Franck Évain
Bureau des études prévisionnelles
Direction de l'évaluation et de la prospective

□ DÉPARTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

83 % des personnels administratifs et techniques sont des personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé (ATOSS), 15 % sont des ingénieurs, personnels techniques et administratifs de recherche et de formation (ITARF) et 2 % sont des personnels de bibliothèque.

Les personnels ATOSS

Environ 41 % des personnels ATOSS partiront d'ici 2013, ce qui correspond en moyenne à 7 325 départs par an. Les départs augmentent en 2006 et 2007 puis se stabilisent pour finalement diminuer à partir de 2011.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, près de 180 600 personnels titulaires ATOSS (tableau 1)

Tableau 1 – Les personnels ATOSS au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM				
Catégorie	Effectif	Répartition (%)	Proportion de femmes (%)	Proportion de 50 ans et plus (%)
A +	3 343	1,8	60	57
Autres A	10 387	5,8	66	45
Total A	13 730	7,6	65	48
B	28 914	16,0	88	38
C	137 966	76,4	67	31
Total	180 610	100,0	70	34

sont en activité : la hausse de cet effectif est relativement faible par rapport à l'année précédente (+0,4 %).

Moins de 10 % des personnels ATOSS sont affectés dans des établissements d'enseignement supérieur. Les personnels ATOSS sont très majoritairement des femmes (70 %, cf. graphique 1). Les personnels de catégorie C représentent plus des trois quarts de l'effectif et ceux de catégorie B presque 16 %. Pour les besoins de l'étude, les personnels de catégorie A ont été répartis en deux sous-groupes : certains personnels dits « A+ » appartenant à un corps plus élevé dans la hiérarchie ont été étudiés séparément, leurs départs s'échelonnant différemment. Leur âge moyen est élevé (50 ans contre 46 ans pour les autres personnels de catégorie A), et les hommes sont plus nombreux (40 % contre 34 % pour les autres personnels de catégorie A).

Les hommes appartiennent en majorité (77 %) à la filière ouvrière et technique (graphique 1). Cette filière, composée essentiellement de personnels

de catégorie C, comprend à elle seule 52 % des personnels ATOSS. L'équilibre entre les sexes y est à peu près réalisé (44 % d'hommes), et la pyramide des âges présente une structure régulière.

Les personnels des autres filières (administrative, de santé et sociale, ou de laboratoire) comprennent une majorité de femmes (96 % dans la filière santé et sociale) et sont en moyenne plus âgés. La filière administrative regroupe 39 % des ATOSS (graphique 1).

Pour l'ensemble des personnels ATOSS, les régions du Sud comprennent une part plus importante de personnels de 50 ans et plus (carte 1). Au Nord, les personnels de l'académie de Paris sont plus âgés que les personnels des académies voisines.

Au niveau national, les départs des personnels ATOSS sont de l'ordre de 6 160 par an en 2004 et 2005 (tableaux 2 et 3).

Les départs diminueraient progressivement de 2004 à 2005 avant d'augmenter fortement jusqu'en 2007 puis de se stabiliser en plafonnant à 8 000 en

Graphique 1 – Répartition des personnels ATOSS par sexe, âge et filière au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM

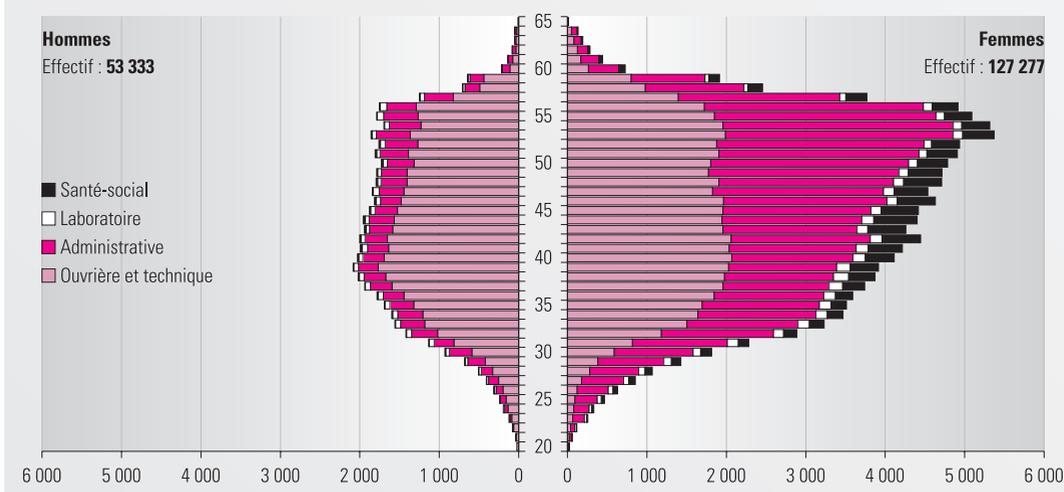


Tableau 2 – Départs des personnels ATOSS selon la catégorie

France métropolitaine + DOM						
Catégorie	Effectif 2004	Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
		Nombre	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
A +	3 343	1 744	52	141	177	183
Autres A	10 387	4 950	48	409	531	516
Total A	13 730	6 694	49	550	708	699
B	28 914	12 376	43	998	1 334	1 298
C	137 966	54 185	39	4 613	5 658	5 620
Total	180 610	73 255	41	6 161	7 700	7 617

Lecture – Sur les 3 343 personnels ATOSS de catégorie A+ en activité au 31 janvier 2004, tous motifs confondus, 1 744 (soit 52 %) partiront définitivement jusqu'en 2013 : les départs annuels moyens varieront entre 141 pour la période 2004-2005 et 183 pour la période 2006-2013.

Tableau 3 – Départs des personnels ATOSS selon la filière

France métropolitaine + DOM		Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
Filière	Effectif 2004	Nombre	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
Administrative	69 739	31 483	45	2 553	3 374	3 297
Laboratoire (1)	6 067	2 024	33	180	215	208
Santé et sociale	10 913	3 965	36	321	402	415
Ouvrière et technique (1)	93 891	35 784	38	3 107	3 709	3 697
Total	180 610	73 256	41	6 161	7 700	7 617

(1) Les personnels de ces filières appartenant à l'enseignement supérieur sont en cours d'intégration dans des corps ITRF.

2010 avant de fléchir à partir de 2011 en raison de l'arrivée de générations moins nombreuses à l'âge de la retraite.

Ces estimations sont faites en appliquant les taux de départ actuels par âge sur toute la période de projection, excepté pour le congé de fin d'activité qui n'est pris en compte qu'en 2004 et 2005.

Sur la période 2004-2013, 78 % des départs des personnels de catégorie C, 84 % des départs des personnels de catégorie B et 90 % des départs des personnels de catégorie A ont lieu à 55 ans ou plus et peuvent ainsi être considérés comme des départs à la retraite. Les taux de départ par âge des personnels de catégorie C sont les plus élevés, aussi bien avant 55 ans qu'après.

L'estimation de la répartition par âge des personnels ATOSS à l'horizon 2013, présentée dans le *graphique 2*, a été réalisée à effectif constant, c'est-à-dire en faisant l'hypothèse que chaque départ serait compensé par un recrutement dans la même catégorie. De plus,

la répartition par âge des nouveaux recrutés a été supposée identique à celle observée actuellement.

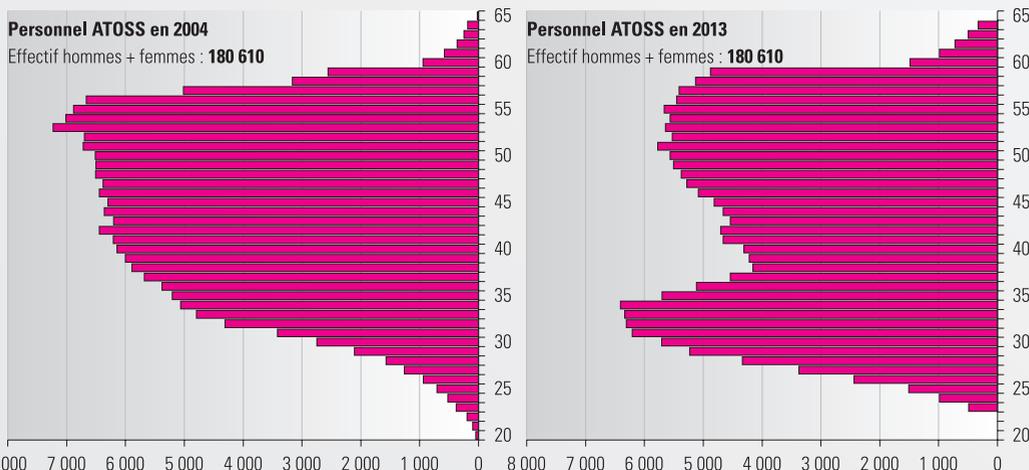
Le *graphique 2* met en évidence un rééquilibrage de la répartition par âge dans dix ans. La proportion des 50 ans et plus passerait de 34 % à 32 %. La classe modale (classe où l'effectif est le plus important) se déplacerait elle aussi : en 2004, elle se situe à 53 ans et compte 7 230 agents ; en 2013, c'est à l'âge de 34 ans que les personnels seraient les plus nombreux avec 6 410 personnes. L'âge moyen est actuellement de 44,5 ans, et serait en 2013 de 43 ans.

Les personnels ITARF

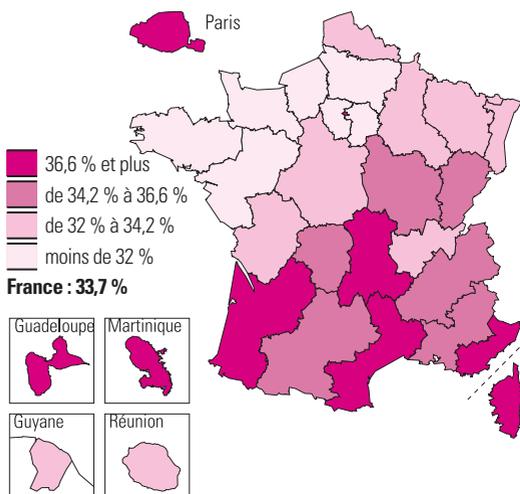
Environ 39 % des personnels ingénieurs, personnels techniques et administratifs de recherche et de formation (ITARF) partiront dans les dix prochaines années, ce qui correspond en moyenne à presque 1 240 départs par an, non compris les personnels des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST).

Graphique 2 – Répartition des personnels ATOSS par âge en 2004 et en 2013 (estimation)

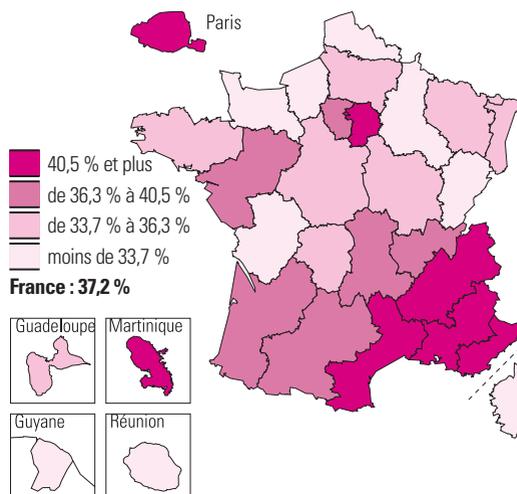
France métropolitaine + DOM



Carte 1 – Part des 50 ans et plus dans les personnels ATOSS



Carte 2 – Part des 50 ans et plus dans les personnels ITARF



La moitié des 31 890 personnels ITARF en activité au 31 janvier 2004 (*tableau 4*) appartient à la catégorie C, l'autre moitié étant partagée entre les catégories A et B. La grande majorité (93 %) exerce dans des établissements relevant de l'enseignement supérieur, les autres étant affectés à l'administration centrale ou dans les services académiques.

La pyramide des âges montre un équilibre général entre les hommes et les femmes (*graphique 3*).

L'âge moyen des ingénieurs de recherche est de 48 ans contre 45 ans pour les autres personnels de catégorie A. Les hommes représentent 69 % des ingénieurs de recherche, mais seulement 56 % des autres personnels de catégorie A.

Tableau 4 – Les personnels ITARF au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM				
Catégorie	Effectif	Répartition (%)	Proportion de femmes (%)	Proportion de 50 ans et plus (%)
Ingénieurs de recherche	1 640	5,2	31	51
Autres A	6 671	20,9	44	41
Total A	8 311	26,1	41	43
B	7 236	22,7	48	42
C	16 343	51,2	54	32
Total	31 890	100,0	49	37

La part des personnels ITARF âgés de plus de 50 ans est plus importante dans les régions du Sud-Est, les académies de Paris, de Créteil et de Martinique (*carte 2*).

Graphique 3 – Répartition des personnels ITARF par sexe et par âge au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM

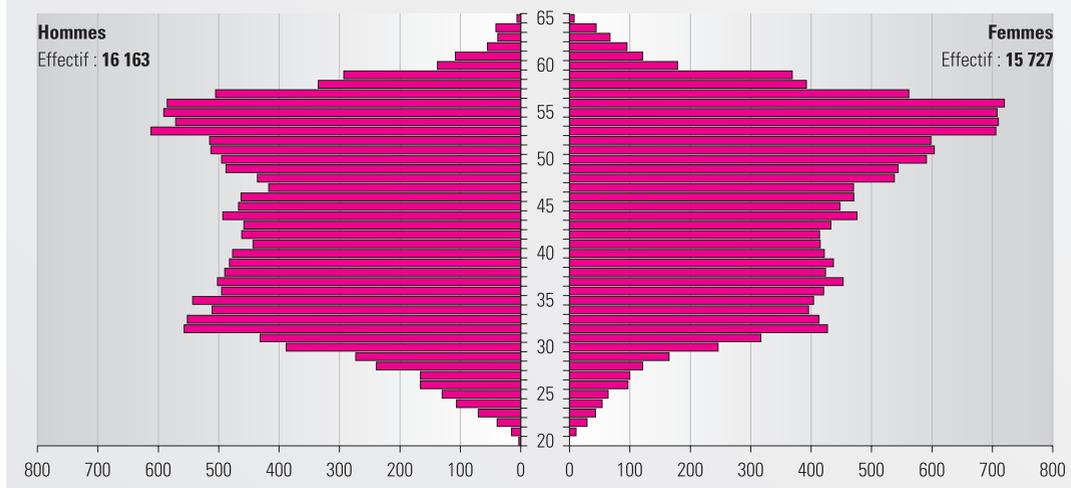


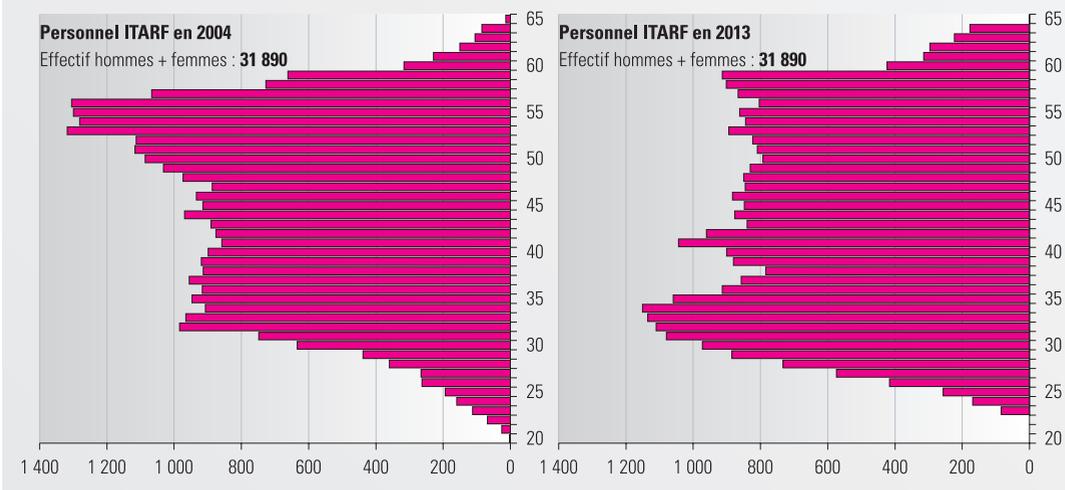
Tableau 5 – Départs des personnels ITARF selon la catégorie

France métropolitaine + DOM						
Catégorie	Effectif 2004	Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
		Total	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
Ingénieurs de recherche	1 640	736	45	55	78	78
A	6 671	2 643	40	222	285	275
Total A	8 311	3 379	41	277	363	353
B	7 236	3 112	43	259	331	324
C	16 343	5 889	36	490	602	614
Total	31 890	12 380	39	1 026	1 296	1 291

Lecture – Sur les 1 640 ingénieurs de recherche en activité au 31 janvier 2004, tous motifs confondus, 736 (soit 45 %) partiront définitivement jusqu'en 2013 : les départs annuels moyens varient de 55 pour la période 2004-2005 à 78 pour les périodes 2006-2010 et 2006-2013.

Graphique 4 – Répartition des personnels ITARF par âge en 2004 et en 2013 (estimation)

France métropolitaine + DOM



Les départs sont de l'ordre de 1 030 par an en moyenne pour les années 2004 et 2005.

Cette estimation tient compte de la possibilité de partir en congé de fin d'activité (CFA) jusqu'en 2005. Les départs diminueront de 2004 à 2005 avant d'augmenter d'abord fortement jusqu'en 2007, puis sur un rythme plus lent pour atteindre un maximum de l'ordre de 1 360 en 2010 (tableau 5).

Sur la période 2004-2013, 87 % des départs des personnels ITARF se produiraient à 55 ans ou plus et pourraient être considérés comme des départs à la retraite. Cela correspond à 83 % des départs en catégorie C, 89 % en catégorie B, 90 % en catégorie A (hors ingénieurs de recherche), et 93 % des départs des ingénieurs de recherche.

L'estimation de la répartition par âge des personnels ITRF¹ à l'horizon 2013, présentée dans le graphique 4, a été réalisée à effectif constant, c'est-à-dire en faisant l'hypothèse que chaque départ serait compensé par un recrutement dans la même catégorie. De plus,

la répartition par âge des nouveaux recrutés a été supposée identique à celle observée actuellement.

La prise en compte de ces hypothèses conduirait à un rééquilibrage et à un rajeunissement de la répartition par âge. Les 50 ans et plus deviendraient moins nombreux : ils constituent actuellement 37 % des personnels ITARF et ne représenteraient plus que 31 % des personnels ITRF en 2013.

En 2004, la classe d'âge où l'effectif est le plus nombreux (classe modale) se situe à 53 ans et comporte 1 320 personnes ; en 2013, la classe d'âge modale, inférieure d'une vingtaine d'années, avoisinerait 34 ans et comprendrait 1 150 personnes. L'âge médian, actuellement proche de 45 ans, diminuerait de trois ans environ.

NOTE

1. La filière administrative est en cours d'extinction, ses personnels étant pour la plupart intégrés dans la filière technique. La dénomination ITARF est utilisée pour la période actuelle, la dénomination ITRF pour les années suivantes.

Les personnels de bibliothèque

37 % des personnels de bibliothèque recensés en 2004 partiront d'ici 2013, ce qui correspond en moyenne à 165 départs par an.

Au cours de l'année 2003-2004, environ 4 440 personnels de bibliothèque sont en activité dans des établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (tableau 6). Les personnels de catégorie C représentent 42 % de cet effectif et ceux de catégorie A 32 %.

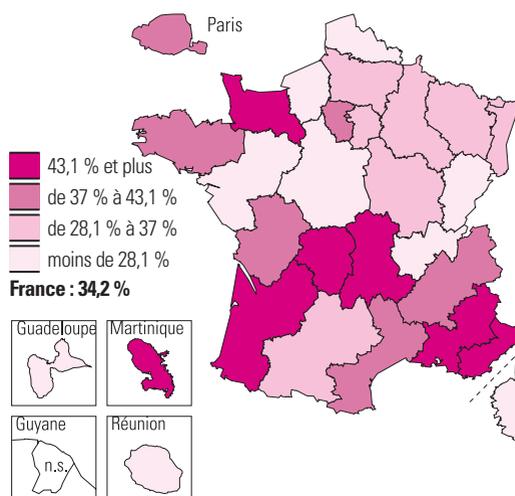
La pyramide des âges (graphique 5) fait apparaître un déséquilibre au profit des femmes. Les personnels de bibliothèque se répartissent suivant une distribution bimodale qui s'explique par la présence de populations différentes : l'âge moyen des personnels de catégorie C est de 41 ans, celui des personnels de catégorie B est de 43 ans et celui des personnels de catégorie A de 46 ans.

Actuellement, les départs sont de l'ordre de 160 par an (tableau 7). Leur nombre devrait diminuer en 2005 avant d'augmenter de 2005 à 2009 pour atteindre

Tableau 6 – Les personnels de bibliothèque au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM				
Catégorie	Effectif	Répartition (%)	Proportion de femmes (%)	Proportion de 50 ans et plus (%)
A	1 405	31,6	75	48
B	1 159	26,1	79	35
C	1 880	42,3	61	23
Total	4 444	100,0	70	34

Carte 3 – Part des 50 ans et plus dans les personnels de bibliothèque



un maximum d'environ 180 en 2009, puis diminuer progressivement de 2009 à 2013.

Sur la période 2004-2013, 84 % des départs des personnels de bibliothèque auront lieu à 55 ans ou plus et peuvent être considérés comme des départs à la retraite. Ces départs à la retraite représentent 79 % des départs des personnels de catégorie C, 85 % des départs des personnels de catégorie B et 88 % des départs des personnels de catégorie A.

Dans l'hypothèse où les départs des personnels de bibliothèque seraient compensés chaque année par un recrutement équivalent en nombre, la répartition par âge de l'ensemble de cette population se modifierait fortement entre 2004 et 2013 : les 50 ans et plus composent actuellement 34 % des personnels

Graphique 5 – Répartition des personnels de bibliothèque par sexe et par âge au 31 janvier 2004

(France métropolitaine + DOM)

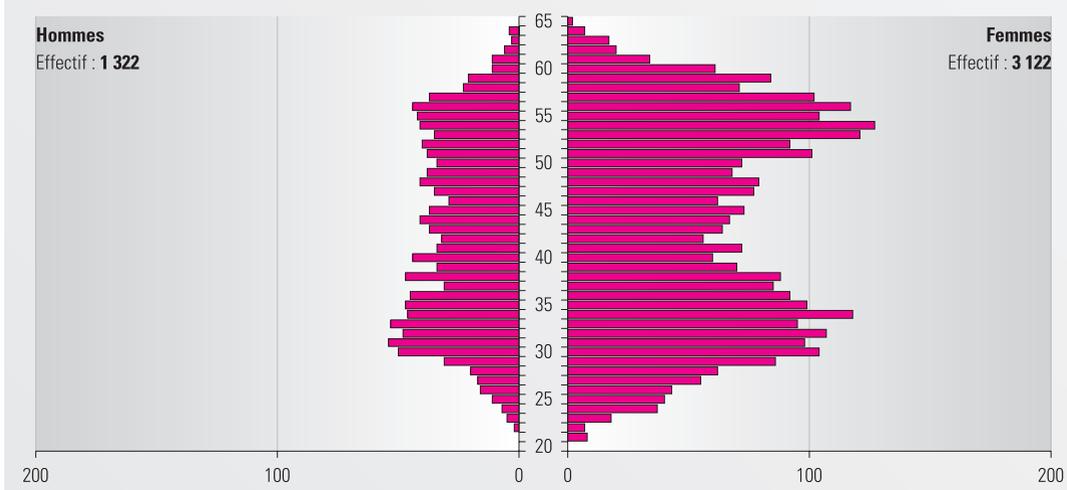


Tableau 7 – Départs des personnels de bibliothèque selon la catégorie

France métropolitaine + DOM						
Catégorie	Effectif 2004 Nombre	Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
		Total	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
A	1 405	657	47	63	69	66
B	1 159	461	40	50	50	45
C	1 880	539	29	43	57	57
Total	4 444	1 657	37	156	176	168

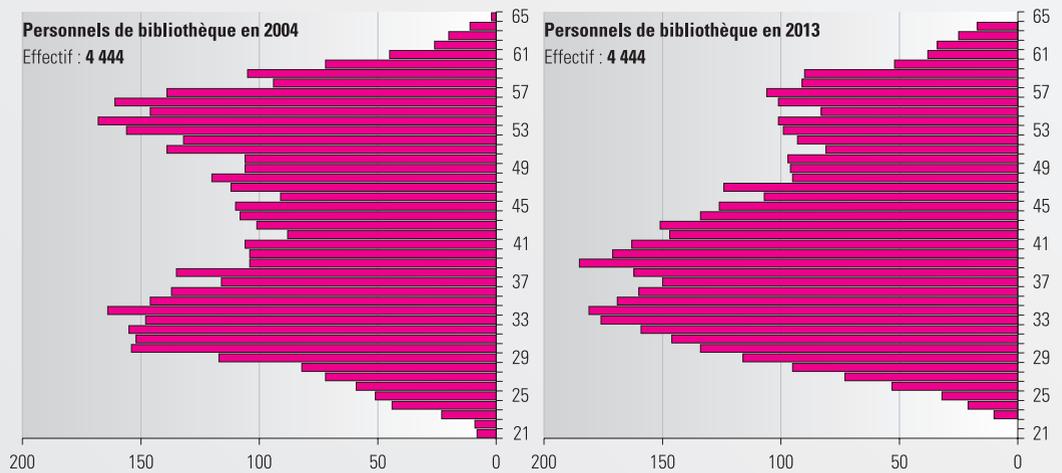
de bibliothèque et n'en représenteraient plus que 25 % en 2013. La structure serait inversée : alors qu'en 2004, les classes d'âge les plus nombreuses sont celles des 34 et 54 ans (respectivement 164 et 168 agents), en 2013, l'âge modal serait de 39 ans avec

185 personnes. L'âge médian, actuellement proche de 43 ans, diminuerait de trois ans environ en 2013.

Le faible effectif des personnels de bibliothèque rend toutefois ces projections plus fragiles que pour les autres catégories de personnel.

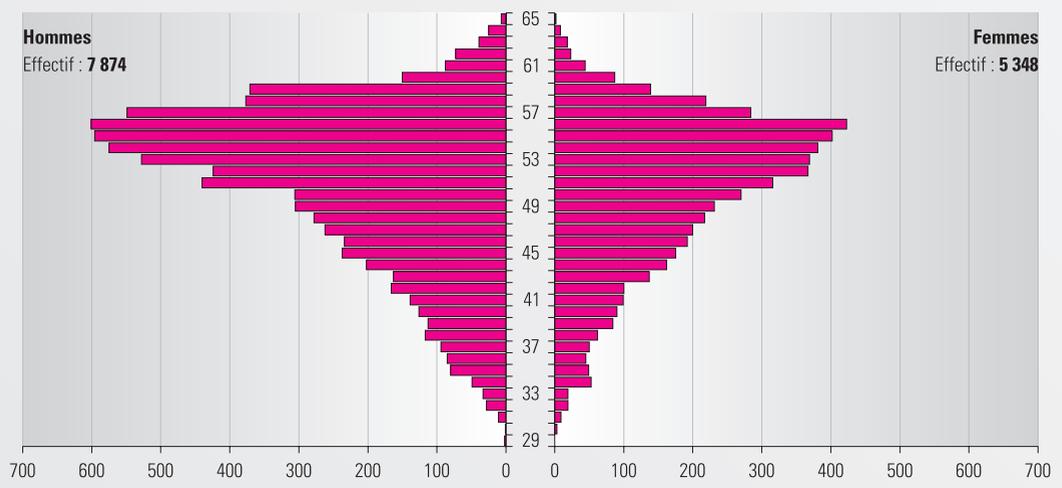
Graphique 6 – Répartition par âge des personnels de bibliothèque en 2004 et 2013 (estimation)

France métropolitaine + DOM



Graphique 7 – Répartition des personnels de direction par sexe et par âge au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM



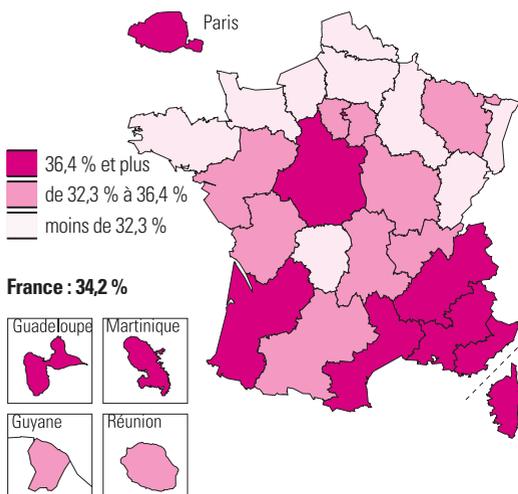
DÉPARTS DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Les personnels de direction des collèges et lycées publics

On peut estimer à 63 % la part des personnels de direction des collèges et lycées publics qui partira jusqu'en 2013, ce qui correspond en moyenne à 830 départs par an. Le nombre des départs devrait atteindre un maximum d'environ 940 en 2008, puis diminuer.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, près de 13 220 personnes en activité appartiennent aux corps de direction de l'Éducation nationale. Près de 34 % d'entre eux avaient 55 ans ou plus et 64 % 50 ans ou plus. Les conditions de recrutement expliquent ces proportions élevées. Les personnels de direction sont, dans leur grande majorité, d'anciens enseignants (*graphique 7 et carte 4*).

Carte 4 – Part des 55 ans et plus dans les personnels de direction



Cette population est à dominante masculine (60 %). Cependant, la proportion d'hommes a diminué, puisqu'elle était de 69 % en 1996.

Les personnels d'inspection

On estime à 68 % la part des personnels d'inspection (hors inspecteurs généraux) qui partira jusqu'en 2013, ce qui correspond en moyenne à 210 départs par an.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, les personnels en activité appartenant aux corps d'inspection de l'Éducation nationale étaient au nombre de 3 090 (non compris les inspecteurs généraux). Près des deux tiers d'entre eux sont inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), et un tiers inspecteurs pédagogiques régionaux - inspecteurs d'Académie (IPR-IA).

L'âge moyen des personnels d'inspection est de 52 ans, 38 % d'entre eux ont 55 ans ou plus (*carte 5*), 65 % sont des hommes.

Carte 5 – Part des 55 ans et plus dans les personnels d'inspection

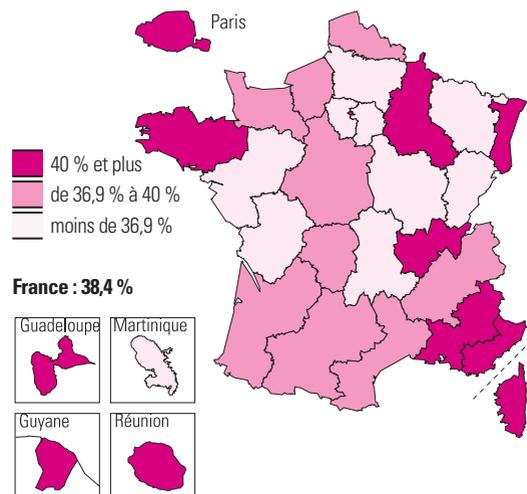


Tableau 8 – Départs des personnels de direction

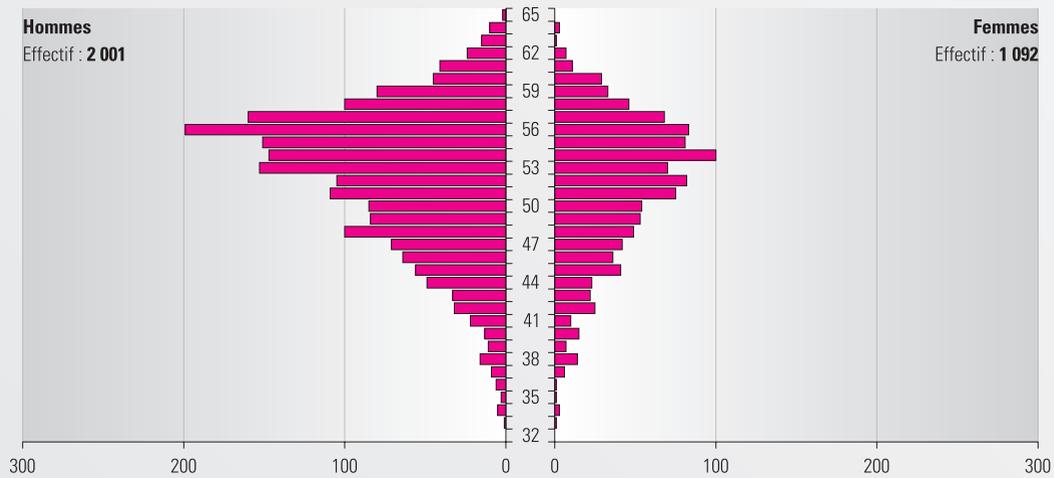
France métropolitaine + DOM					
Effectif 2004	Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
	Total	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
13 222	8 322	63	753	911	852

Tableau 9 – Départs des personnels d'inspection

France métropolitaine + DOM					
Effectif 2004	Départs 2004-2013		Départs 2004-2005	Départs 2006-2010	Départs 2006-2013
	Total	Taux (%)	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle
3 093	2 092	68	187	230	215

Graphique 8 – Répartition des personnels d'inspection par sexe et par âge au 31 janvier 2004

France métropolitaine + DOM



Méthodologie

Champ – Le champ géographique comprend la France métropolitaine et les départements d'outre-mer. Les données résultent de l'exploitation statistique des fichiers de paye. L'effectif étudié est inférieur à l'ensemble des personnels gérés par la Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA) et par la Direction de l'encadrement (DE) : il est composé des personnels titulaires exerçant une activité dans un établissement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et rémunérés au titre de ce ministère au 31 janvier 2004. Il exclut notamment les personnels détachés ou mis à disposition et non payés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les personnels en disponibilité, en congé parental, en congé de fin d'activité (CFA) ou en congé de longue durée (CLD). Les personnels du ministère de la Jeunesse et des Sports gérés par le ministère de l'Éducation nationale n'ont pas été pris en compte dans cet exercice, ni les personnels de Centres des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS, CROUS, CLOUS), ni les personnels des établissements publics nationaux comme le CNDP, les CRDP, l'INRP, le CEREP, etc.

Hypothèses, méthodes et sources – Les effectifs des personnels sont estimés à partir des fichiers de paye au 31 janvier 2004.

Cartographie – Les classes des cartes de France ont été calculées de façon à ce que chacune d'entre elles contienne approximativement le même nombre d'académies.

Les taux de départ, nets des retours avant 55 ans, sont calculés à partir des fichiers de paye de 2000 à 2004. Ils sont calculés par type de personnel, par catégorie (A, B, C) et par âge (ou tranche d'âge).

Les personnels ATOSS de catégorie A ont été étudiés en distinguant deux sous-groupes, dont les fonctions et l'âge de départ sont différents. Les personnels dits « A+ » sont constitués principalement de personnels d'encadrement supérieur (en administration centrale et dans les services académiques) et de médecins.

De même parmi les ITARF, les ingénieurs de recherche ont été étudiés séparément des autres personnels de catégorie A.

Les taux de départ prennent en compte les départs définitifs (retraite, démission, etc.) d'une année sur l'autre, ainsi que les départs libérant un emploi (congrés de longue durée, détachement, etc.) si ces départs sont suivis d'un départ définitif les années suivantes.

L'extinction programmée du CFA a été modélisée par une diminution progressive des taux de départ en CFA au cours des années 2004 et 2005, les années suivantes ne tenant plus compte de la possibilité de partir en CFA.

Les départs peuvent donc se faire de trois façons :

- les départs en congé de fin d'activité (CFA) en 2004 et 2005 comptabilisés la première année de congé ;
- les départs définitifs des personnels qui occupent un emploi, comptabilisés l'année du départ ;
- les départs pour motifs entraînant la vacance de l'emploi (par exemple CLD) considérés comme définitifs dans la mesure où il n'y a pas de retour après quatre années d'absence.

Pour l'estimation des structures par âge en 2013, les répartitions par âge des nouveaux recrutés ont été calquées sur celles des nouveaux entrants en comparant les fichiers de paye de janvier 2003 et janvier 2004.